

n°
54

Hautes Alpes

HIVER 2019

LE MAG

- **Événement** / P. 6
Une Maison des solidarités
à la Bonne adresse
- **Dossier** / P. 11
Habitat : le Département
s'engage pour l'avenir
- **À vos côtés** / P. 20
Vaccins : se protéger pour
protéger les autres

▲ Entretien

Laurine Roux,
écrivain par nature



Hautes-Alpes
le département

HAUTES ALPES LE MAG N°54 - HIVER 2019

4 PLEIN CADRE

Un nouveau centre de secours aux Orres

6 ÉVÉNEMENT

Une Maison des solidarités à la *Bonne* adresse

8 ACTUALITÉS

Clause sociale des marchés publics

Halte au décrochage scolaire

Ski alpinisme : le Dévoluy accueille la Coupe du monde

Rallye Monte-Carlo : coup double

11 DOSSIER

Habitat : le Département s'engage pour l'avenir

16 ENTRETIEN

Laurine Roux, écrivain par nature

18 HAUTS TALENTS

Pablo Signoret

Julia Blondeau

20 À VOS CÔTÉS

Vaccins : se protéger pour protéger les autres

22 CANTON

Serres

24 TOUT A LOISIRS

Les sites nordiques ont la cote

26 CAUSES COMMUNES

À la une : © Jean-Luc Armand

Publication éditée par le Département des Hautes-Alpes

Service communication Tél. 04 92 40 38 00

Hôtel du Département, place Saint-Arnoux, CS 66005, 05008 GAP Cedex

Directeur de la publication : Maxime Bérard

Photographies : Services du Département, sauf mention contraire

Rédaction, conception graphique, mise en page : Agence Oyopi – Digne-les-Bains Tél. 04 84 25 14 48

Impression : Imprimerie IPS, Reyrieux

Diffusion : La Poste

Tirage : 72 000 exemplaires

ISSN : 2553-3002 et 2553-8586

Imprimé sur papier PEFC



16 octobre

Remise des prix de la construction durable

13 lauréats ont été désignés le 16 octobre dernier, à l'occasion de la remise du grand prix départemental de la construction et de l'aménagement durable, au sein de la place forte de Mont-Dauphin. Une cérémonie précédée par une visite des fortifications et une conférence sur l'architecture frugale par l'architecte Philippe Madec, auteur d'un « *Manifeste pour une frugalité heureuse* ».



24 octobre

Concert Pop Song

La deuxième édition du Pop Song Live, organisée par Imagine La Radio et soutenue par le Département, a eu lieu au Quattro le 24 octobre. Un autre rendez-vous est programmé le 12 janvier, sur la station d'Orcières 1850.



12 novembre

Conférence sur le dépistage du cancer

L'adoc 04/05 a organisé une conférence sur le dépistage des cancers du sein, du côlon et de l'utérus à l'Hôtel du Département, avec la maison départementale des personnes handicapées. De nombreuses personnes sont venues témoigner de leur expérience et échanger avec la salle. Le rôle de l'association est de promouvoir le dépistage organisé des cancers dans les deux départements des Alpes du Sud.



16 octobre

Journée de lutte contre l'isolement

Jean-François Serres, délégué général du conseil économique social et environnemental était invité du Département dans le cadre d'un atelier sur la lutte contre l'isolement organisé par les élus des Solidarités – Ginette Mostachi, Françoise Pinet et Béatrice Allosia – à l'Hôtel du Département avec l'ADMR des Hautes-Alpes, dans le cadre du Projet Monalisa (mobilisation nationale contre l'isolement social des âgés).



8 et 9 novembre

Congrès de l'ADF

Jean-Marie Bernard, président du Département des Hautes-Alpes, était à Rennes les 8 et 9 novembre, pour assister au congrès de l'Assemblée des Départements de France. Il s'est notamment entretenu avec le ministre chargé des collectivités territoriales (Sébastien Lecornu) et la ministre de la Cohésion des territoires (Jacqueline Gourault) au sujet des mineurs non accompagnés et des allocations de solidarité (RSA, etc.).



5 décembre

Mieux loger les personnes défavorisées

Marie-Noëlle Disdier, vice-présidente en charge de la cohésion sociale, et Carole Chauvet, élue déléguée à la jeunesse, ont assisté au comité responsable du plan départemental d'action pour le logement et l'hébergement des personnes défavorisées. L'occasion de revenir sur les actions de l'année, comme l'aide au maintien des victimes de violences conjugales dans leur logement. Pour 2019, l'habitat indigne et la précarité énergétique seront au cœur des préoccupations.



▲ Jean-Marie Bernard

Président du Département

C

chers concitoyens haut-alpins, je tenais en ce début d'année à vous souhaiter mes meilleurs vœux de bonheur, de santé et de prospérité pour 2019. Je formule le souhait que cette année soit synonyme de dynamisme pour notre territoire, de partage et de solidarité. Une solidarité dont le Département est le garant. C'est écrit dans le marbre de la loi. Une solidarité entre les personnes et entre les territoires qui font les Hautes-Alpes.

C'est précisément sous ces auspices que nous avons terminé l'année 2018, avec la mise en service dans nos stations d'un certain nombre d'équipements liés aux investissements consentis dans le cadre des Contrats de stations de la Région et du Département. Des investissements ambitieux qui nous permettent d'offrir des prestations en rapport avec les attentes des vacanciers d'aujourd'hui et qui permettent aux Hautes-Alpes d'être toujours concurrentielles sur le marché du ski.

Ces investissements, nous allons les poursuivre. Non seulement dans les stations, pour les moderniser et les rendre attractives. Mais aussi dans des secteurs aussi variés que les infrastructures routières, les collèges, les aérodromes et tous les domaines où le Département a un champ de compétence. Première collectivité aux côtés des territoires et en particulier des communes, le Département va également maintenir un niveau très important d'aide au développement des collectivités plus petites que lui. Et c'est ainsi qu'il jouera pleinement sa mission de solidarité territoriale.

Le Département aura en 2019 un niveau d'investissement qu'il n'avait pas connu depuis de nombreuses années. C'est grâce à l'effort consenti par l'ensemble des Haut-Alpins et aux efforts de gestion de la collectivité. Cet investissement, il est pour vous. Pour que le niveau de service dans notre département soit à la hauteur de vos besoins et de nos visiteurs. Il est pour nos entreprises et les personnes qui vont s'attacher à développer les projets avec nous. Il est pour l'avenir de notre territoire !

Bonne année 2019 à toutes et à tous !

Un nouveau centre de secours aux Orres

Le centre d'incendie et de secours des Orres a été inauguré début octobre. C'est l'une des dernières casernes du plan bâtiminaire des sapeurs-pompiers : il ne reste à construire que celles de La Grave et d'Aiguilles. En parallèle, le Département a également signé une convention. Pendant trois ans, il s'engage à subventionner l'entretien des autres centres de secours à hauteur de 70 % du montant des travaux, pour un montant annuel de 200 000 €.





▲ Gap

Une Maison des solidarités à la



© Jean-Luc Armand

L'équipe de la MDS visite ses nouveaux locaux, à quelques jours du déménagement.

Auparavant située rue des Métiers, la Maison des solidarités (MDS) a déménagé en décembre impasse de Bonne. Plus proche du centre-ville, elle va bénéficier de locaux neufs, plus spacieux et fonctionnels, pour réserver un meilleur accueil à ses usagers et un confort accru aux personnels.

La Maison des solidarités (MDS) de Gap-Métiers de Gap a laissé place mi-décembre à la MDS de Gap-Bonne. Mais, si le nom a changé, les services proposés sont restés les mêmes. C'est la qualité d'accueil qui a changé. Après deux mois et demi de travaux, les services ont emménagé dans des bureaux refaits à neuf, impasse de Bonne, à quelques encablures du centre-ville, à proximité

immédiate des gares SNCF et routière et d'un parking public. Les anciens locaux se situaient dans une maison d'habitation et ne permettait pas d'offrir une qualité d'accueil optimale aux visiteurs. Le Département a acquis le rez-de-chaussée d'un bâtiment de trois étages, anciennement occupé par les services de l'État ; il a réalisé de nombreux travaux de rénovation pour un montant

avoisinant les 250 000 €. Il a notamment fallu reprendre la totalité des réseaux (chauffage, électricité, ventilation, etc.), qui étaient communs à tout le bâtiment, pour les séparer. Dans les nouveaux locaux où elle a emménagé, les usagers de la MDS pourront toujours rencontrer les professionnels de la protection maternelle infantile (PMI), les assistantes sociales, les conseillères en économie sociale et familiale, les psychologues, etc. D'une surface totale de 500 m², le rez-de-chaussée est divisé en 17 bureaux, avec un accueil, et sera entièrement accessible aux personnes à mobilité réduite.



Bonne adresse



Un agencement adapté à l'accueil du public

Les locaux ont été rénovés, agencés et dotés d'une ambiance adaptée à l'accueil du public, notamment des enfants, tout en étant conçus pour garantir la confidentialité des entretiens. Les salles dédiées à la PMI ont été, par exemple, équipées de matériel médical et de tables à langer. Les bureaux offriront également un meilleur espace de travail aux professionnels qui interviennent à la MDS de Gap-Bonne. Ils disposeront de deux salles d'attente séparées, l'une pour la protection de l'enfance et la PMI, l'autre pour les demandes liées à l'insertion. Ils auront

aussi à leur disposition une véritable salle de réunion.

Autre intérêt de cette nouvelle adresse, les usagers peuvent y trouver l'aide à domicile en milieu rural (ADMR), au 1^{er} étage, et un cabinet médical au dernier étage. La situation géographique du bâtiment facilite les démarches puisque la nouvelle MDS se trouve à proximité immédiate de nombreux autres services sociaux et de santé : mairie, Maison départementale de l'autonomie, Caisse d'allocations familiales, etc.

La MDS de Gap-Bonne fait partie du réseau de 10 MDS réparties sur le territoire. Avec les Maisons des solidarités de

Laragne et Gap-Fangerots, elle accueille les usagers venus du sud du département. À elles trois, ces MDS emploient au total 50 agents, dont 20 travaillent à la MDS de Gap-Bonne.

Un panel de missions très large

Les Maisons des solidarités du département ont des missions très étoffées. Elles gèrent l'aide sociale à l'enfance avec la prévention et le signalement des actes de maltraitance, l'agrément des adoptions, les actions éducatives auprès des familles. Elles accueillent aussi la protection maternelle et infantile (PMI), qui propose des consultations des nourrissons, un accompagnement médico-social et psychologique pour les parents et leurs enfants, un centre de planification et d'éducation familiale (CPEF).

Concernant l'aide aux personnes âgées, elles se chargent de la coordination gériatrique, de l'allocation personnalisée d'autonomie (APA), de l'aide au maintien à domicile ou à l'entrée en établissement.

Elles recueillent les signalements pour protéger les majeurs vulnérables et gèrent les mesures d'accompagnement social personnalisé et les accueillants familiaux. En lien avec la Maison départementale de l'autonomie, elles mettent par ailleurs en œuvre la loi de compensation du handicap.

Sur le thème de l'insertion du logement, elles sont un acteur majeur du dispositif départemental d'insertion, du revenu de solidarité active (RSA), des contrats d'avenir, du fonds d'aide aux jeunes et du fonds de solidarité logement.

Les professionnels proposent un accompagnement complet et personnalisé des usagers. Cette nouvelle MDS, située au cœur de la ville de Gap, améliore encore cet accueil et leurs conditions de travail pour un service toujours plus qualitatif. ■

▲ Clause sociale

Les marchés publics vecteurs d'insertion



Plus de 13 000 heures sont assurées dans le cadre de la clause sociale juste sur le chantier du Pas de l'Ours.

Le Département a organisé le 22 novembre dernier une opération de valorisation des clauses sociales auprès des acheteurs publics. Cette demi-journée a permis de présenter le dispositif et ses résultats en termes d'insertion professionnelle des personnes éloignées de l'emploi.

La clause sociale d'insertion consiste à réserver un nombre d'heures obligatoires réalisées dans le cadre d'un marché public pour des personnes éloignées de l'emploi : chômeurs de longue durée, bénéficiaires des minima sociaux, personnes handicapées, etc. De nombreux marchés intègrent maintenant cette clause, et le Département des Hautes-Alpes a nommé un facilitateur chargé de la promouvoir.

Afin de valoriser encore davantage ce dispositif auprès des acheteurs publics, l'hôtel du Département a accueilli en novembre une série d'interventions qui avaient pour but de présenter le dispositif mais aussi

son impact sur l'insertion professionnelle. Les représentants des collectivités du Département, les services de l'État, le syndicat mixte ouvert Paca THD, l'armée, etc., y ont participé.

Rencontres et témoignages

Cécile Bigot-Dekeyzer, préfète des Hautes-Alpes, et Jean-Marie-Bernard, président du Département, ont inauguré ensemble la manifestation, afin de bien marquer leur volonté commune d'intégrer la clause dans les marchés, rappelant qu'une bonification supplémentaire est accordée à ceux qui le prévoient.

Frédéric Jacquot, facilitateur de la clause, a ensuite présenté le dispositif et ses résultats : en 2018, 185 personnes en ont bénéficié dans le département, pour 36 403 heures de travail. Il a aussi évoqué le chantier du Pas de l'Ours, exemplaire en la matière : il emploiera 8 personnes en insertion et utilisera 13 000 heures « clausées ».

Cette rencontre a été, par ailleurs, émaillée de nombreux témoignages positifs émanant tant des acheteurs publics, ou du président de la Fédération du BTP 05, que d'entreprises qui ont mis la clause en œuvre, de bénéficiaires ou d'organismes qui s'occupent de les accompagner : Humanys, Hautes-Alpes emploi relais, etc. Les échanges, les rencontres et la sensibilisation à de nouveaux marchés autres que le BTP ont été au centre de ce premier rendez-vous. ■



▲ Alpinisme

Fred Degoulet décroche le Piolet d'or



©Fred Degoulet

Une récompense à la hauteur de l'exploit...

L'alpiniste haut-alpin Fred Degoulet a décroché le Piolet d'or 2018, plus haute distinction internationale décernée chaque année par un jury de professionnels. Avec deux autres guides de haute montagne, Hélias Millerieux et Benjamin Guignonnet, il a ouvert une voie particulièrement technique en face sud du Nuptse, à 7 800 mètres d'altitude, l'an dernier.

Devançant l'actualité, Hautes-Alpes le Mag a rendu hommage à ce « braqueur de sommet », sportif d'exception, en le mettant à la une de son numéro 51, en avril 2018. Fred Degoulet s'attendait déjà à figurer au moins sur la liste finale des Piolets d'or, considérant que l'exploit réalisé par le « gang des moustaches », qu'il forme avec ses deux complices, pouvait figurer parmi les meilleures réalisations de l'Himalaya de ces dix dernières années.

▲ Prévention

Halte au décrochage scolaire

La déscolarisation des jeunes est une problématique à laquelle le Département a souhaité répondre. Il s'est associé à l'Éducation nationale et à des associations spécialisées afin de venir en aide aux collégiens haut-alpins en difficulté.

En matière de décrochage scolaire, la prévention est primordiale. L'association 432A, qui intervient dans les collèges du nord du département, a sollicité le Département pour lui proposer d'étendre ses actions. Ce dernier a donc décidé de lancer une politique volontariste, à l'instar de ce que faisait l'association. Il s'est rapproché de deux associations supplémentaires, la Ligue de l'enseignement-ADELHA et Planète Champsaur, qui étaient aussi impliquées dans leur secteur. Aujourd'hui, des éducateurs interviennent dans les 14 collèges du département et proposent un accompagnement aux

collégiens et à leur famille. Cette action relaye ce que l'Éducation nationale met aussi en place au sein des établissements. L'objectif est de détecter au plus tôt les jeunes qui risquent de décrocher pour les inciter à poursuivre leur scolarité jusqu'en 3^e.

Cette aide peut prendre plusieurs formes : l'accompagnement de projets et le soutien éducatif. Elle a pour but de leur redonner confiance en eux-mêmes. Par ailleurs, ces associations, qui sont soutenues par le Département, sont en relation avec un réseau d'entreprises locales qui peuvent accueillir ces jeunes et leur permettre de mieux appréhender l'avenir. ■

Une action qui vise à redonner confiance aux collégiens en difficulté.



▲ Ski-alpinisme

Le Dévoluy accueille la Coupe du monde

Les meilleurs représentants du ski-alpinisme ont rendez-vous dans le Dévoluy, les samedi 2 et dimanche 3 février, pour disputer la 3^e manche de la Coupe du monde de la discipline, durant la Grande Trace 2019 organisée par le club alpin Buëch Dévoluy. « *Ce parcours de grande qualité est une très belle opportunité pour faire parler du Dévoluy* », s'est félicité Jean-Marie Bernard, le président du Département.

L'épreuve se déroulera sur des espaces totalement sauvages. Le passage dans les chourums constituera l'attraction phare du tracé. Les 300 coureurs ressortiront de ces cavités uniques du Dévoluy. Dimanche, le grand sprint de la Coupe du monde se déroulera sur le front de neige de Superdévoluy.

Le grand public est invité à venir encourager les participants en partant sur un itinéraire balisé. Un stand de prêt de matériel sera mis à sa disposition. ■



Les chourums, attraction phare du tracé.

Renseignements :

☎ 04 92 58 91 91

▲ Cyclisme

Le Tour de France à Gap et Embrun

Cette année, le 106^e Tour de France fera étape dans les Hautes-Alpes durant deux jours et traversera tout le département, du sud au nord. Les coureurs arriveront dans le département le mercredi 24 juillet, au terme d'une 17^e étape entre le pont du Gard et Gap. Le 25 juillet, ils repartiront d'Embrun pour rejoindre Valloire, en Savoie, via les cols de Vars, de l'Izoard et du Galibier, tous trois situés à plus de 2 000 mètres d'altitude.



Le Tour traverse toutes les Hautes-Alpes.

▲ Rallye Monte-Carlo

Les Hautes-Alpes font coup double

Le rallye Monte-Carlo est chez lui dans les Hautes-Alpes ! Pour la 6^e année consécutive, le départ de sa 87^e édition sera donné à Gap, le jeudi 24 janvier, avec une première étape spéciale en nocturne, à partir de 19 heures. Le deuxième jour conduira le rallye sur les routes de Sigottier, Rousieux, Laborel et Eygalayes. Le troisième, les coureurs feront un crochet par l'Isère avant de revenir dans les Hautes-Alpes, avec une arrivée à La Bâtie-Neuve. Sébastien Ogier réussira-t-il à décrocher sa 6^e victoire du rallye ? Le Gapençais se rapprocherait alors du record de 7 victoires détenu par Sébastien Loeb.

Non content d'accueillir un premier rallye, le département en a vu passer un deuxième en octobre dernier : la 3^e édition de l'eRallye Monte-Carlo a, à son tour, traversé le département. 33 voitures électriques et 7 à hydrogène ont pris le départ de cette étape entre Laragne et Monaco. Elle comptait pour le championnat électrique et nouvelle énergie, organisé par la Fédération internationale de l'automobile.

La 3^e édition de l'eRallye Monte-Carlo.





▲ Habitat

Le Département s'engage pour l'avenir

Considérant l'importance du logement pour les Haut-Alpins, le Département a mis en place une politique volontariste dans ce domaine, afin d'aider les communes, les propriétaires et les locataires à être mieux logés. Il intervient dans de très nombreux domaines : accession au logement, rénovation, performances énergétiques, maintien à domicile des personnes âgées, etc. Il a créé plusieurs dispositifs innovants pour venir en aide, notamment, à ceux qui sont touchés par une précarité énergétique accentuée par la rigueur du climat. Qu'il s'agisse de programmes d'intérêt général, d'opérations programmées d'amélioration de l'habitat, du recrutement d'une ambassadrice de l'efficacité énergétique, les actions ont déjà produit des résultats concrets et permis d'améliorer la qualité de vie de plusieurs centaines d'habitants des Hautes-Alpes.

▲ Solidarité

Une main tendue pour un logement



La quasi totalité des résidences principales des Hautes-Alpes ont plus de 18 ans et doivent être rénovées.

Propriétaires et locataires ont parfois besoin d'un coup de pouce pour demeurer dans leur lieu de résidence dans de bonnes conditions ou pour en trouver un nouveau. Le Département a mis en place plusieurs dispositifs pour les y aider et les soutenir, notamment face aux problèmes de précarité énergétique.

En matière de logement, les Hautes-Alpes ont plusieurs particularités et des problématiques qui diffèrent des autres départements de la région. Elles ont dû se positionner de manière spécifique pour apporter une réponse pertinente aux besoins des Haut-Alpins.

S'il est l'un des moins peuplés, le département est aussi l'un des plus dynamiques avec une population qui augmente. Il est soumis à une forte saisonnalité par son caractère touristique et agricole, et, par ailleurs, sa population vieillit. Les besoins en logements évoluent donc rapidement. Les Hautes-Alpes comptent un grand nombre de résidences secondaires, et les

propriétaires préfèrent souvent louer à des touristes plutôt que de louer à l'année ou à des saisonniers. Qui plus est, de nombreux logements sont anciens. La quasi-totalité des résidences principales ont plus de 18 ans et demandent à être rénovées et mises aux normes. Sans compter qu'il s'agit souvent de maisons individuelles aux surfaces importantes.

Une étude réalisée en 2011 a montré qu'en moyenne, un Haut-Alpin paye 2 800 € par an pour se chauffer contre 1 700 € pour le reste des Français. Un tiers des 40 268 ménages propriétaires occupants dispose de faibles ressources et peut être confronté à des difficultés pour payer ses factures

d'énergie. Le Département devait donc s'emparer du sujet. L'enjeu est aussi d'éviter que les villages meurent et de permettre aux personnes âgées d'être maintenues à domicile.

Lutter contre l'habitat indigne

En 2014, un programme d'intérêt général (PIG) a été lancé en partenariat avec l'Agence nationale de l'habitat (Anah) avec un double objectif : lutter à la fois contre l'habitat indigne et contre la précarité énergétique, deux axes que le Département a jugés indissociables et a souhaité traiter en même temps. D'une durée de 3 ans, le PIG s'est achevé en 2017. Il a permis de rénover près de 200 logements. 182 sont devenus plus économes en énergie et 47 ont été remis aux normes. Au total, 444 Haut-Alpins ont été mieux logés en

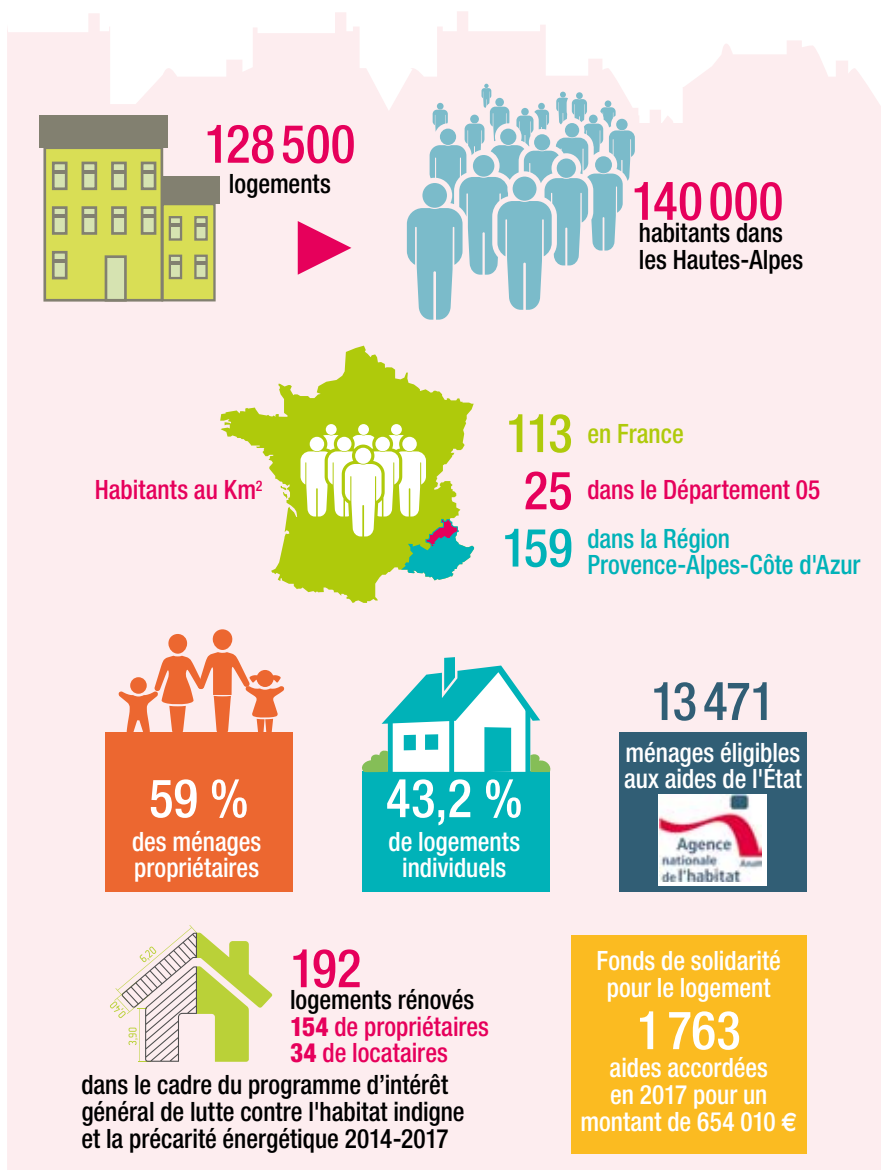


bénéficiant d'un gain énergétique de 25 à 83 %. Autre avantage de ce dispositif, il s'est avéré positif pour l'économie locale puisqu'il a mobilisé des artisans et des maîtres d'œuvre locaux pour 5,7 millions d'euros de travaux, dont 2,2 subventionnés par l'État, l'Anah, la Région et le Département. Outre ces subventions, les propriétaires ou les bailleurs ont bénéficié d'un accompagnement gratuit pour le montage des dossiers ou les diagnostics. Pour les travaux, le Département a mis en place un système de tiers payant, ce qui a permis aux propriétaires les plus modestes de se lancer, alors qu'ils n'auraient pas pu verser le montant intégral aux artisans. Les aides ont représenté en moyenne 50 % du montant des rénovations.

Un soutien pour les plus démunis

Le Département gère aussi un fonds de solidarité logement (FSL) qui propose des aides à tous les ménages répondant à un certain nombre de critères et éprouvant des difficultés à accéder au logement ou à s'y maintenir. Ces aides peuvent concerner le dépôt de garantie, le paiement des frais d'agence et du premier mois de loyer, le remboursement d'une dette liée à un précédent logement, les frais de déménagement, l'assurance locative, l'achat de mobilier de première nécessité... Elles sont délivrées sous forme d'avance, remboursable ou non. Elles permettent aussi de pallier les dépenses énergétiques, d'eau ou de téléphone.

Afin de ne pas retarder l'octroi des aides, une commission d'accès se tient une fois par semaine. Celle qui est consacrée au maintien des aides réunit toutes les trois semaines les partenaires : bailleurs sociaux, fournisseurs d'énergie, etc. En 2017, le montant moyen des aides versées était de 326 €, contre 322 € en 2016. Les demandes touchent principalement le règlement des loyers et les dépenses d'énergie. Le FSL propose aussi un accompagnement lié au logement avec un appui aux associations qui proposent des lieux de résidence temporaires, et l'intervention d'un médiateur pour les personnes ayant des problèmes pour accéder à un nouveau logement. ■



Marie-Noëlle Disdier

Vice-présidente en charge de la cohésion sociale et de la solidarité intergénérationnelle



Parole d'élus



Gérard Tenoux

Vice-président en charge de l'emploi, de l'insertion et du logement social

« Nous nous sommes emparés des problématiques liées au logement et à la précarité énergétique pour apporter des réponses concrètes aux Haut-Alpins. Il s'agit aussi d'éviter que des villages meurent et de permettre à des personnes âgées de se maintenir dans leur domicile le plus longtemps possible. C'est pourquoi nous allons poursuivre ces efforts sur la durée. »



Des outils pour réaliser le diagnostic énergétique de votre logement.

▲ Efficacité énergétique

Une ambassadrice pour consommer moins

Une ambassadrice de l'efficacité conseille gratuitement les propriétaires et les locataires qui ont des problèmes liés à leur consommation d'énergie. Le Département porte ce dispositif mis en place par l'Agence nationale de l'habitat en 2015. L'ambassadrice identifie l'origine des déperditions d'énergie et propose des pistes d'économie. Elle dispose d'outils qui lui permettent de faire des mesures et de diagnostiquer un logement. Elle évalue les pratiques quotidiennes des foyers qu'elle visite et peut même installer du matériel permettant de réduire leur consommation : thermomètre de frigo, réducteur d'eau, boudin de porte, etc.

Elle propose en outre un accompagnement pour monter des dossiers. Elle intervient à la demande des propriétaires et des locataires, mais également dans le cadre du fonds de solidarité logement (lire p. 13) pour aider les locataires à réduire leur consommation et à adopter de bonnes pratiques. En 2017, elle a accompagné 74 ménages. Elle a aussi effectué des missions de sensibilisation et a participé à des événements comme Gap-Foire expo afin d'expliquer aux visiteurs comment le Département s'engage sur la question des énergies. ■

▲ Grand Buëch

Une dynamique de territoire autour du logement

L'opération programmée d'amélioration de l'habitat (OPAH) du Grand Buëch s'est achevée en octobre dernier. Elle a été mise en place par les deux communautés de communes du Grand Buëch avec le Département, désigné comme maître d'ouvrage. Des aides financières et un accompagnement gratuit ont été proposés aux propriétaires. 290 Haut-Alpins ont été mieux logés à l'issue de ce programme.

L'OPAH était centrée sur 3 thèmes : la rénovation énergétique, la lutte contre l'habitat indigne et les travaux liés à l'autonomie. En 3 ans, plus de 150 logements ont été rénovés et sont plus performants énergétiquement, avec un gain allant de 25 à 80 %. Propriétaires et bailleurs ont pu bénéficier d'aides financières pour des travaux de réhabilitation. Ce programme a permis un rajeunissement et une harmonisation des bâtis, mais aussi de faire intervenir des entreprises locales et de créer une véritable dynamique de territoire. ■



150 logements rénovés en trois ans.



Isoler pour dépenser moins d'énergie en chauffage.

▲ Énergies renouvelables

Gérer la transition énergétique

Les maîtres d'ouvrage, bailleurs sociaux, promoteurs, hôteliers, etc., peuvent bénéficier d'un dispositif unique dans la région : le contrat de territoire « *Objectif Chaleur renouvelable 05* ». Celui-ci est établi avec l'Agence de l'environnement et de la maîtrise de l'énergie (Ademe). Il offre un soutien dans toutes les démarches d'ingénierie et débloque des financements spéciaux, permettant à des projets de petite taille d'être éligibles. L'accompagnement atteste que le projet est techniquement bien conçu, informe sur la marche à suivre et précise toutes les étapes à respecter.

Ce dispositif correspond bien à l'engagement du Département, qui souhaite avancer dans la transition énergétique en anticipant l'augmentation du coût des énergies fossiles. C'est dans cette même optique qu'a été créée l'Ingénierie territoriale des Hautes-Alpes (IT05), il y a 4 ans, qui vient en aide aux petites collectivités en mettant ses compétences techniques à la disposition de ses adhérentes. Ce service répond à un vrai besoin pour celles, nombreuses dans le département, qui disposent de moyens humains restreints, notamment en matière d'ingénierie. Depuis, le Département a engagé trois ingénieurs spécialisés en énergie, qui aident les projets à aboutir. ■

▲ 3 questions à...

Jean-Michel Reymond, maire de Val-des-Prés

La commune a inauguré fin novembre une chaufferie bois pour alimenter des bâtiments communaux. Ce projet a bénéficié d'un accompagnement dans le cadre du contrat de territoire « *Objectif Chaleur renouvelable 05* ».

Pourquoi avoir opté pour une chaufferie bois ?

Nous voulions favoriser les économies d'énergie et limiter notre empreinte carbone. Nous allons économiser 10 000 € de fuel par an et nous devrions consommer 30 000 tonnes de bois de nos forêts, livré par des entreprises locales.

Quels types de bâtiments vont être chauffés ?

Elle desservira l'école, le logement au-dessus et l'ancien hôtel qui accueille aujourd'hui la cantine et qui devrait être réhabilité en garderie et en logements sociaux.

Auriez-vous pu réaliser seul ce projet ?

Non, nous n'aurions pas pu le faire. IT05 nous a accompagnés dès le début avec l'élaboration du cahier des charges, ce qui nous a permis de travailler sur du concret. On nous a aussi aidés à monter le dossier de financement et les demandes de subvention.



La chaufferie fonctionne avec le bois local.



▲ Culture

Laurine Roux, écrivain par nature

Professeure de français au collège de Tallard, la Haut-Alpine a publié un premier roman, *Une immense sensation de calme*, qui a reçu le prix « Révélation » de la Société des gens de lettres. Le franc succès remporté par ce « conte noir » auprès des lecteurs et des professionnels n'en finit pas d'émerveiller la jeune femme.

Vous avez passé votre enfance dans les Hautes-Alpes. Quels souvenirs en gardez-vous ?

Laurine Roux : J'ai grandi à Chabestan, un petit village en pleine campagne. J'ai eu une enfance merveilleuse, j'ai emmagasiné des souvenirs et des sensations qui, je m'en rends compte aujourd'hui, nourrissent mes récits. Il n'y avait qu'une classe, et ma mère en était l'institutrice. Nous étions très libres. J'ai eu une expérience de l'école très heureuse.

Est-ce que c'est de là que vient votre envie d'écrire et d'enseigner ?

Oui, j'ai découvert très jeune le plaisir inouï de la lecture et j'ai très rapidement eu la volonté de le partager. Dès l'âge de



Laurine Roux, un plaisir d'écrire jubilatoire qui a touché le public.

au rythme de la nature, la connaissaient et la respectaient. La famille est importante dans mon roman. Je ne me suis pas rendu compte tout de suite que je puisais dans mes sensations d'enfant pour l'écrire. Quand j'ai rédigé le premier jet, j'étais à Marseille, et mes montagnes me manquaient. Il y a donc dedans des sensations que j'y ai vécues : le froid, le lien avec la nature, l'humilité de l'homme face à elle, l'harmonie, etc. J'avais envie de cette atmosphère qui me plaisait et était un peu dérangement. C'est un conte noir, même si je ne voulais pas tomber dans un genre.

"Ce roman me permet de rencontrer des gens, de découvrir des lecteurs qui m'éclairent sur mon écriture."

« coup de cœur » de libraire, être sélectionné pour des prix littéraires, c'est un très bel accomplissement. J'ai eu un article dans *Le Monde des livres*, et je l'ai lu comme si ce n'était pas moi... Ce roman me permet de rencontrer des gens, de découvrir des lecteurs qui m'éclairent sur mon écriture. C'est très riche. Ces enthousiasmes me donnent du courage. L'écriture d'un roman, c'est une tension de plusieurs années et un travail de longue haleine. Il a fallu que je jongle entre trois sphères : la famille, l'écriture et l'enseignement.

Qu'avez-vous ressenti quand il a été publié ?

C'a été un processus en plusieurs étapes. J'ai écrit ce roman quand j'avais 30 ans, et je l'ai envoyé à plusieurs éditeurs qui m'ont fait un bon retour mais ne l'ont pas édité. Donc, je l'ai mis en sommeil. Je suis revenue m'installer dans les Hautes-Alpes après la naissance de ma première fille, et je l'ai repris à ce moment-là et retravaillé. Je l'ai envoyé à un éditeur qui a eu envie de le publier. Après deux ans de travail avec Marc Villemain, qui m'a dirigée, il est sorti en mars 2018. C'était une joie presque enfantine, une très grande reconnaissance, c'était beau !

Comment vivez-vous l'accueil que les lecteurs lui réservent ?

C'est inespéré, car le plaisir de le sortir me suffisait. De le voir chaque jour devenir

Vous avez reçu le prix « Révélation » de la Société des gens de lettres. Qu'est-ce que cela représente pour vous ?

J'ai ressenti un peu la même joie qu'à la sortie du livre. Cela me donne aussi un sentiment de légitimité à avoir autant travaillé et à avoir eu foi en ce que je faisais. Il faut être opiniâtre pour écrire, et ce prix est la reconnaissance de cette opiniâtreté. Je lui accorde d'autant plus d'importance que c'est une belle institution, qui a été créée par Balzac. Il s'agit donc d'un prix très littéraire, que j'estime beaucoup. Je n'aurais jamais pensé que ce texte connaîtrait un tel parcours ! Rien ne dit que cela se reproduira, alors j'en profite pleinement. ■

11 ans, j'ai voulu enseigner et être professeur de français. Par amour des histoires et le plaisir de la langue... Quand l'échange se fait avec les élèves, c'est jubilatoire. L'écriture est arrivée plus tard et soudainement. J'ai toujours écrit, mais trouver ma voix d'écriture est venu avec ce roman, quand j'avais 30 ans. J'ai su comment raconter des histoires. Aujourd'hui, j'ai besoin d'écrire, je ne pourrais plus m'en passer. C'est un pont entre le monde et moi, mais aussi un filtre.

Les Hautes-Alpes se retrouvent-elles aussi dans votre premier roman ?

Ma Sibérie fantasmée leur doit beaucoup ! Mes personnages aussi. Ils ont quelque chose de mes grands-parents, qui étaient des gens simples. Ils vivaient

Une immense sensation de calme, Laurine Roux, éditions du Sonneur, sous la direction de Marc Villemain, 128 pages, 15 €.



© Benjamin Becker

Pablo Signoret est également manager de l'Outdoormix festival pour toutes les activités highline et slackline.

▲ Pablo Signoret

Dompteur de vide

Âgé de 19 ans, le jeune funambule originaire d'Embrun accumule les records en highline. Il parcourt des distances impressionnantes sur une sangle de 2,5 centimètres de large, tendue entre deux falaises. Moins dangereuse qu'il n'y paraît, mais impressionnante, cette discipline l'a totalement conquis.

A 19 ans, Pablo Signoret arbore déjà un beau palmarès en highline, ce sport extrême qui consiste à marcher sur une slackline, sangle de 2,5 centimètres de large tendue entre deux points hauts : falaises, buildings, etc. Ce natif d'Embrun a découvert la discipline entre deux arbres, il y a 5 ans. « Je n'ai pas tout de suite accroché, se souvient-il. Mais mon père a trouvé ça marrant et m'a acheté une vieille sangle de camion et j'ai réessayé. J'ai immédiatement voulu placer mes sangles plus haut. »

Il comprend vite qu'il lui faut trouver un mentor pour « apprendre à attacher ». Par chance, l'informaticien de son lycée est

un bon slackliner. « C'est un sport extrême visuellement mais, si on regarde bien, c'est hyper sécurisé, soutient Pablo. Nous sommes assurés avec une longe et un baudrier. Tout est doublé pour que, si une attache lâche, une autre prenne le relais. Il y a très peu d'accidents. On tombe beaucoup mais on apprend le geste pour remonter. La hauteur ne change rien : la chute peut être fatale, que ce soit à 30 ou à 300 mètres. »

Une nouvelle passion vertigineuse

Il avoue tout de même qu'au tout début, il avait peur. Finalement, à force de travail, il a maîtrisé son appréhension. « Petit à

petit, c'est devenu une sensation familière. Maintenant je profite. Pourtant, la première fois, je n'ai pas réussi à me mettre debout, confesse-t-il. J'ai toujours eu envie de battre des records, mais pas en hauteur, plutôt en longueur ! »

Ce qu'il a fait, puisqu'il détenait jusqu'en octobre le record du monde de la traversée en highline. Un titre qu'il compte bien reconquérir. Il est encore le recordman du monde de la traversée les yeux bandés, sur 670 mètres.

Depuis deux ans et demi, il vit de sa passion en faisant des démonstrations dans le monde entier. Mais Pablo Signoret a une nouvelle « envie extrême » : Il s'est mis au basejump, une discipline qui consiste à sauter en parachute d'un point haut ou... d'une slackline. « J'aimerais marcher sur des lignes avec un parachute sur le dos et donc pouvoir en tenter des plus hautes sans être attaché », confie le dompteur de vide. ■



▲ Musique contemporaine

Julia Blondeau, l'exploratrice sonore

La compositrice haut-alpine est cette année l'hôte de la villa Médicis, à Rome. Sa musique sera interprétée dans plusieurs festivals européens mais aussi dans son département d'origine : le Festival Messiaen lui a commandé une œuvre pour violon et musique électronique qui sera jouée en juillet.

« Ce que je vis est tout simplement magique », s'exclame Julia Blondeau.

À 32 ans, la compositrice originaire des Hautes-Alpes n'en revient pas de faire partie des 16 artistes invités cette année par la villa Médicis, à Rome. « J'habite la chambre d'Ingres et je vois la basilique Saint-Pierre de ma fenêtre ! J'ai un atelier, un piano à queue pour travailler, tout ce qu'il faut... C'est un peu le paradis pour les artistes », poursuit-elle.

Après des études musicales en piano et saxophone au conservatoire de Gap, Julia Blondeau a poursuivi sa formation en composition au conservatoire national supérieur de Lyon. Elle a travaillé l'électronique à l'Ircam, Institut de recherche et coordination acoustique/musique fondé par Pierre Boulez en 1970. Elle y a achevé sa thèse de doctorat en composition en 2017, peu de temps avant de partir pour Rome.

Julia Blondeau ne cesse de repousser les limites de la musique. Elle invente de nouveaux sons grâce à une technique mixte utilisant à la fois des instruments et de la musique électronique.

Une véritable liberté créative

« Avec un orchestre, certaines choses ne sont pas forcément possibles, explique-t-elle. Je mélange les deux pour produire d'autres sons, pour créer des lieux singuliers... Les langages informatiques permettent de penser des processus impossibles à exprimer avec des notes,



Julia Blondeau explore d'autres possibilités musicales grâce à l'informatique.

sur une partition classique. Ils me donnent une véritable liberté. »

Gaëtan Puaud, fondateur du Festival Messiaen, a commandé à cette « brillante compositrice » une œuvre pour violon et musique électronique qui sera créée cet été. « Sa virtuosité et son inventivité ont été remarquées, explique-t-il. Elle est capable de sortir des sentiers battus

et de créer des œuvres vraiment inédites. »

L'œuvre sera interprétée par une violoniste coréenne de l'Ensemble intercontemporain, avec lequel Julia Blondeau a également travaillé. « Quand j'étais petite, j'étais allée écouter Pierre Boulez au festival, se souvient la compositrice. C'est émuvant pour moi d'être jouée dans des endroits qui sont des lieux d'enfance. » ■

▲ Vaccins

Se protéger pour protéger les autres



La PMI propose des consultations gratuites pour les nourrissons dans les Maisons des solidarités.

La couverture vaccinale régionale, et particulièrement celle des Hautes-Alpes, se situe en dessous de la moyenne nationale. Pourtant, des millions de vie ont pu être sauvées grâce aux vaccins. Des maladies comme la rougeole réapparaissent actuellement. Un phénomène directement lié à une vaccination insuffisante.

La couverture vaccinale est un enjeu particulièrement important dans la Région Provence-Alpes-Côte d'Azur, et notamment dans les Hautes-Alpes. En 2016, elle se situait en effet en dessous des moyennes nationales. Selon les vaccins, le taux est de 9 à 25 % inférieur aux moyennes nationales. « Dans les Hautes-Alpes, on note une amélioration pour la rougeole, les enfants nés en 2014 étant couverts avec deux doses à 65 % contre 62 % l'année dernière, constate Corinne

Bois, responsable de la protection maternelle et infantile (PMI) des Hautes-Alpes. *Mais c'est loin de l'objectif de la couverture à 95 % nécessaire à la rupture de la chaîne de transmission, ce virus étant bien plus contagieux que celui de la grippe. »*

La PMI est un acteur important de la vaccination des jeunes enfants. Elle propose dans les Maisons des solidarités des consultations gratuites permettant la vaccination des enfants de 0 à 6 ans, ainsi que la délivrance de vaccins pour les

enfants ne bénéficiant pas d'une prise en charge sociale. Ce service s'inscrit aussi dans la politique nationale d'obligation de vaccination.

L'un des grands succès de la santé publique

Les taux de vaccination dans le département correspondent au pourcentage de la population qui adhère au principe. C'est dans notre région que le Baromètre santé du Comité français d'éducation pour la santé relève l'adhésion la plus faible, avec la Corse. Il existe une vraie scission entre le nord et le sud de la France en la matière. Nous ne sommes que 71,3 % à être favorables à la vaccination, contre 77,7 % en France et même plus de 84 % en région



▲ Grippe

Ne la laissez pas gâcher votre hiver !

La campagne 2018 de vaccination contre la grippe saisonnière se poursuit jusqu'au 31 janvier avec pour slogan « *Ne laissons pas la grippe nous gâcher l'hiver* ». Les personnes âgées de 65 ans et plus, atteintes de certaines maladies chroniques, les femmes enceintes, les personnes obèses et l'entourage des nourrissons à risque de grippe grave sont particulièrement concernés par cette vaccination, tout comme les professionnels de santé. La protection contre la grippe est atteinte dans les deux semaines suivant l'injection. La composition du vaccin est actualisée tous les ans en fonction des recommandations de l'Organisation mondiale de la santé et tient compte des virus qui sont le plus susceptibles de circuler pendant l'hiver.



Vous avez jusqu'au 31 janvier pour vous faire vacciner !

parisienne ! Les personnes qui ne sont pas vaccinées invoquent différentes raisons : les plus fréquentes sont l'âge, la contre-indication liée à l'état de santé, les convictions, par exemple religieuses, le manque de temps ou la méfiance à l'égard du système de santé.

Pourtant, la vaccination est l'un des grands succès de la santé publique. Ce geste de prévention a permis de sauver bien des vies ! En France, il a permis l'arrêt de la transmission et l'éradication de maladies infectieuses comme la diphtérie.

Les vaccins permettent de se protéger mais aussi de protéger les autres, notamment les enfants ou les adultes les plus fragiles, ceux qui, compte tenu de leur âge ou de leur état de santé, ne peuvent pas être vaccinés. La vaccination antipneumococcique des nourrissons a ainsi permis d'observer la diminution de plus d'un tiers des infections invasives à pneumocoque chez les personnes âgées. Dans les Hautes-Alpes, cette vaccination atteint le taux de 79 % de couverture, contre 89 % en France.

Un calendrier vaccinal à respecter

« La vaccination, ce n'est pas seulement pour soi, c'est aussi pour les autres. Par exemple, la stratégie du *cocooning* a pour objectif de protéger les nouveaux-nés et les jeunes nourrissons des virus que pourraient transmettre les proches, explique le Dr Corinne Bois. On conseille ainsi aux jeunes parents de refaire une vaccination DTP avec la coqueluche, très grave quand elle atteint les nourrissons non encore protégés, et la vaccination antigrippale peut être ajoutée selon la saison, surtout si l'enfant est né prématurément. »

Un calendrier vaccinal définit les vaccins nécessaires selon l'âge, que ce soit pour les enfants ou les adultes. ■



Parole d'élue

Béatrice Allosia

Vice-présidente déléguée à l'enfance et à la famille

« Se faire vacciner et faire vacciner ses enfants est essentiel pour éviter la propagation de maladies qui peuvent être mortelles. J'espère que l'obligation vaccinale promulguée en janvier 2018 permettra de limiter les infections et améliorera significativement la couverture vaccinale encore trop faible dans les Hautes-Alpes. »



Renseignements



www.vaccination-info-service.fr

▲ Centres-bourgs

Un patrimoine prometteur



L'objectif est de construire un réseau des villages labellisés dans le Buëch.

Le label national « Petites Cités de Caractère » sera décerné cette année à plusieurs communes du Buëch. Serres et Garde-Colombe sont les deux premières à avoir déposé leur dossier de candidature, fin 2018. La valorisation de leur patrimoine architectural constituera pour elles un véritable levier de développement économique.

Plusieurs communes du Buëch sont en passe de décrocher le label « Petites Cités de Caractère ». Cette reconnaissance nationale, réservée aux villages de moins de 4000 habitants et décernée par l'État, est destinée à valoriser leur patrimoine architectural. Les deux premiers à l'obtenir devraient être Serres et Garde-Colombe. Les deux suivants, Orpierre et Rosans.

Leurs candidatures sont l'aboutissement d'un processus initié par Gérard Tenoux, vice-président du Département. « Nous cherchions le moyen de développer l'activité économique des villages du Buëch, explique-t-il. Comme ils bénéficient souvent d'éléments

patrimoniaux intéressants, il semblait pertinent de s'appuyer sur ces atouts. Ce label apporte une notoriété supplémentaire à la commune. Il a aussi un impact sur la fréquentation touristique. »

Une stratégie de revitalisation

Gérard Tenoux a réuni les élus concernés, qui se sont montrés intéressés par le projet. Il a ensuite demandé à l'agence de développement des Hautes-Alpes et au conseil d'architecture, d'urbanisme et de l'environnement (CAUE) d'accompagner les volontaires.

Les villages qui étaient en mesure de se

positionner sur le label ont été identifiés et leur potentiel évalué. Les candidats doivent non seulement avoir un patrimoine classé, mais aussi une stratégie d'aménagement à 5 ou 10 ans, un projet global d'aménagement urbain, un programme d'animations, etc. Ils doivent aussi s'engager à respecter une charte de qualité et à valoriser leurs espaces publics. « L'idée est de construire un réseau des Petites Cités de Caractère du Buëch, précise Arnaud Murgia, président du CAUE. Il sera un lieu d'échanges informel, de partage de connaissances et d'approches. »

« Le label n'est qu'une des composantes d'une stratégie plus globale de revitalisation des centres-bourgs, poursuit Gérard Tenoux. Elle passera aussi par la rénovation des toitures, des façades, etc. Il faudra mener une action coordonnée sur tous ces éléments à la fois. » Le Département, la Région et l'État mobiliseront des aides pour soutenir le financement des travaux. ■



▲ Loisirs

La truite de Jean-Pierre



Jean-Pierre Choffel, un président fier de ses trophées de pêche.

Aussi loin que remonte sa mémoire, Jean-Pierre Choffel a toujours adoré pêcher. Alors, dès que cet ingénieur a été retraité et disponible, il est devenu président de « *La truite du Buëch* ». Depuis 22 ans, il se consacre sans compter à cette association fondée en 1921 et agréée également pour la protection du milieu aquatique.

« Nous vendons les cartes de pêche, nous préparons des parcours, nous faisons des lâchers de truites arc-en-ciel, énumère le président. Il faut que ce soit attractif pour les gens, qu'ils soient débutants ou chevronnés. » L'association tient à préserver le domaine piscicole des Hautes-Alpes et les truites du Buëch, qui « étaient déjà là il y a 10 ou 20 000 ans ». L'association gère le plan d'eau de la Germanette, à Serres. « Les gens viennent de très loin pour pêcher à la mouche en réservoir », souligne-t-il fièrement. Il sensibilise près de 600 enfants par an, lors d'ateliers pêche-nature, intervient dans les écoles et anime une école de pêche. ■



truitebuech.free.fr

▲ Seniors

Un chauffeur pour plus de liberté

Employé de mairie à Orpierre, Norbert Meffre a commencé par aller chercher des personnes âgées à leur domicile en voiture, pour les accompagner chez le médecin ou à la pharmacie, quand celles-ci ne pouvaient pas bénéficier d'une prise en charge par des taxis. Son employeur a ensuite étendu ses motifs et son secteur d'intervention jusqu'à lui permettre de se déplacer dans une dizaine de communes de la vallée, qui, toutes, cofinancent désormais son poste et son véhicule.

Norbert Meffre s'occupe maintenant de 60 à 70 personnes âgées par an. Moyennant une cotisation trimestrielle de 25 € par bénéficiaire, ou de 40 € pour un couple,



Norbert Meffre et trois de ses abonnées, Yolande, Yvette et Suzy.

il les conduit où elles le désirent. Pour bénéficier de ses services, il faut avoir plus de 70 ans, de faibles ressources, ne pas avoir de véhicule ou des difficultés à conduire, et se faire recenser par sa mairie de résidence.

« Ce que j'aime, dit-il, c'est leur redonner de la liberté. Je contribue aussi à leur maintien à domicile. Dans notre monde rural, on est vite dépassé face au corps médical et pour les papiers ! Que je sois là rassure aussi les familles. » ■

▲ Sports d'hiver

Les sites nordiques ont la cote



Les disciplines du ski nordique ne nécessitent aucune remontée mécanique.

Dopés par les exploits des champions français, le ski et les disciplines nordiques connaissent un succès croissant. La vingtaine de domaines du département constituent un terrain de jeu idéal pour les skieurs expérimentés comme pour les néophytes.

Les récents exploits d'athlètes haut-alpins comme Richard Jouve ou Coraline Thomas-Hugues et la naissance de nouvelles disciplines ont redonné au ski nordique une nouvelle jeunesse. Mais ce succès est aussi imputable au fait que la pratique a changé et que le département a su s'adapter à cette évolution.

Les Hautes-Alpes comptent plus d'une vingtaine de domaines nordiques, dont une douzaine proposent à la fois du ski alpin et

du ski nordique. Serre-Chevalier dispose du seul stade de biathlon homologué des Alpes du Sud.

Auparavant, le « *nordique* », c'était uniquement le ski de fond. Aujourd'hui, il regroupe de nombreuses disciplines et activités dont le point commun est de ne pas nécessiter de remontées mécaniques : le ski de fond, les raquettes, le fat bike, sorte de VTT à grosses roues, les chiens de traîneau, le biathlon, etc. Le renouveau date également de l'arrivée du skating, ou

technique libre, qui libère le skieur des traces ou rails et se pratique sur un plan lisse. Il procure des sensations de glisse uniques qui ont permis de séduire également des adeptes du ski alpin. Arrivée dans les années 1980, cette technique a permis d'abaisser l'âge moyen des skieurs et d'augmenter de la fréquentation des sites nordiques.

Succès croissant pour le Nordic Pass

L'association Nordic Alpes du Sud fédère 25 domaines entre les Hautes-Alpes et les Alpes-de-Haute-Provence, soit plus de 935 km de pistes nordiques réparties sur 7 vallées : le Briançonnais, la vallée de Serre-Ponçon, le Queyras, le Gapençais, la vallée



de l'Ubaye, le Haut Verdon-Val d'Allos et la vallée de la Blanche. L'association compte une soixantaine d'adhérents : des communes, des communautés de communes, des opérateurs privés, etc. Créée en 1985, elle met ses compétences techniques et logistiques à disposition des domaines nordiques pour toute la saison hivernale. « *Nous sommes un peu l'office de tourisme du nordique*, explique Marine Michel, présidente de Nordic Alpes du Sud et par ailleurs vice-présidente du Département. *Nous jouons le rôle de pilote du développement touristique et nous nous occupons aussi de la formation des personnels, notamment des pisteurs-secouristes.* » L'association s'occupe aussi de la commercialisation du Nordic Pass, le forfait

Contrat station

150 000 euros pour les domaines nordiques

Le Département a choisi l'association Nordic Alpes du Sud pour porter le contrat station destiné aux domaines de ski nordique des Hautes-Alpes. Il est établi pour une durée de 5 ans. Dans le cadre de ce contrat, le Département octroie des subventions aux stations afin qu'elles réalisent des investissements pour améliorer leurs infrastructures : foyer de la Chalp, l'éclairage de la piste de biathlon à la Joue-du-Loup ainsi que la signalétique, etc., ou pour acquérir du matériel : remplacement des dameuses de Gap-Bayard, Ceillac ou Serre-Chevalier ; du matériel de secours pour Serre-Chevalier et Cervières, une webcam pour Orcières, etc. Ce type de contrat existait déjà pour les stations de ski alpin. Même s'il n'a jamais cessé de les aider, le Département a aussi souhaité formaliser son soutien aux stations nordiques. Nordic Alpes du Sud a été chargée de coordonner les demandes avant que le conseil d'administration ne détermine le pourcentage alloué à chaque besoin, celui-ci étant identique pour chaque station.



Parole d'élue

Marine Michel

Vice-présidente en charge des syndicats mixtes et de la mise en œuvre du Plan départemental des espaces, sites et itinéraires

« *Les 25 domaines nordiques génèrent plus d'une centaine d'emplois directs pour la partie exploitation sans compter les personnels pour la vente, les contrôles, etc. Il faut être très réactifs sur ces sites pour les garder en bon état. Ils demandent beaucoup de préparation et d'entretien. Chaque domaine nordique compte 3 à 4 permanents minimum pour l'entretien.* »

saisonnier dont le succès croît sans cesse. Il permet de skier sur tous les domaines des Alpes du Sud. Avant le début de la saison 2018-2019, les préventes du Nordic Pass étaient déjà en hausse de 31 %.

6 dates pour le Festi'Nordic 2018

Afin d'élargir l'engouement pour ces disciplines et de les promouvoir, cela fait plusieurs années qu'un événement est organisé sur les sites de ski nordique haut-alpins : baptisée le Festi'Nordic, cette tournée des domaines nordiques propose cette année 6 rendez-vous, entre

le 23 décembre et le 17 mars. « *Cette 12^e édition est très attendue, nous accueillons de plus en plus de monde chaque année* », confie Marine Michel. Le Festi'Nordic a démarré par la base de loisirs d'Orcières. Il se poursuivra sur les sites de Vallouise, Serre-Chevalier, Ancelle, Cervières, pour finir par Puy-Saint-Vincent. Sur place, les visiteurs pourront découvrir une multitude d'activités, bénéficier de prêt de matériel et aussi prendre des cours avec des moniteurs. ■



www.nordicalpesdusud.com

La Bâtie-Neuve

Une nouvelle crèche

Datant de 2003, la crèche de La Bâtie-Neuve ne répondait plus aux exigences de la commune. Aussi un nouveau bâtiment de 270 m² vient-il d'être terminé. Il peut accueillir une vingtaine d'enfants, un relais d'assistantes maternelles et des locaux administratifs dans des conditions de confort optimales. Il est construit de plain-pied avec une cour de 285 m², à proximité du centre de loisirs. Et avec un réel souci d'économie d'énergie.



Budget : 598 677 €
10 % Département (59 867 €)

Embrun

Aquaviva, le nouveau centre nautique de l'embrunais

Le nouveau centre aquatique de Serre-Ponçon a ouvert ses portes à Embrun en juillet 2017. Il possède un bassin sportif de 25 mètres et 6 couloirs de nage, un bassin plus ludique avec jets d'eau massants, une rivière pour nager à contre-courant. Une zone de jeux aquatiques extérieure pour les plus jeunes est également ouverte. En 2018, les travaux se sont concentrés sur l'extérieur, avec un parc arboré et un toboggan.



Budget : 6 736 000 € / 15 % Département (1 010 400 €)

Saint-Jean-Saint-Nicolas

Une nouvelle médiathèque à Pont-du-Fossé

La commune de Saint-Jean-Saint-Nicolas envisageait depuis plusieurs années de construire une bibliothèque, en continuité de la mairie, dans le bourg centre de Pont-du-Fossé. En effet, les lecteurs qui fréquentent la bibliothèque ont été multipliés par dix depuis 2011... Mais ils étaient jusque-là cantonnés dans un local de 20 m² ! La nouvelle bibliothèque inaugurée en septembre, a été pensée pour le bassin du Haut-Champsaur (2180 habitants). La médiathèque occupe 197m². Elle comporte une ludothèque, un espace pour les tout-petits, un espace multi-activités et propose un service de livres à domicile.



Budget : 649 306 € / 10 % Département (64 931 €)

L'Argentière-la-Bessée

Acquisition d'un véhicule électrique

Le parc de véhicules communaux à L'Argentière est vieillissant. Pour entretenir les espaces verts, il a été décidé d'équiper les services d'un véhicule électrique pour arroser les jardinières, collecter les corbeilles à déchets de voirie... Le véhicule retenu a une autonomie de 135 km et une charge utile de 1200 kg. De faible largeur, il permet de circuler dans les ruelles étroites pour réaliser ses missions en toute sécurité.



Budget : 31 104 €
50 % Département (15 552 €)

Vitrolles

Un city stade pour les jeunes

Il n'existait aucune infrastructure collective pour le jeune public sur la commune. Cette dernière a donc lancé la construction d'un stade multi-activités sur un terrain de 300 m². Il permet d'éviter aux enfants de la commune de devoir se rendre dans les communes voisines par leurs propres moyens pour profiter des infrastructures sportives, et attire également les jeunes familles avec enfants.



Budget : 24 025 €
30 % Département (7 215 €)

Montclus

Réhabiliter l'existant pour attirer de nouveaux habitants

Sans terrain constructible sur son territoire, la petite commune de Montclus (194 habitants) est obligée de réhabiliter le bâti existant pour mener sa politique d'urbanisme. Elle a donc demandé une subvention au Département pour réhabiliter un appartement communal vétuste, dans le but de créer un logement aux standards actuels de confort. Les travaux, achevés, ont permis d'installer de manière pérenne de nouveaux habitants dans une commune manquant de logements disponibles à la location.

Budget : 63 431 €
18,55 % Département (11 767 €)

MAJORITÉ

Priorité Hautes-Alpes

Le désenclavement numérique du département est une priorité départementale. De nouvelles dispositions réglementaires nous permettent dorénavant de faire jouer la concurrence pour améliorer l'offre numérique. Nous nous battons pour le raccordement de l'ensemble des haut-alpins à court terme. De même nous intervenons constamment auprès des opérateurs téléphoniques pour que cessent les dysfonctionnements.

Ce qui ne fait que confirmer que la France d'en bas, celle des territoires ruraux est de plus en plus isolée. Ce gouvernement accentue cette cassure entre territoires urbains, en partie peuplée par les personnes les mieux rémunérées et les mieux connectées et zones rurales accumulant les handicaps : déplacements renchérissés par le prix des carburants, radars routiers, véritables pompes à fric, diesel banni au profit de la chère voiture électrique! L'exemple de la décision de fermeture de l'AFPA de Gap, à laquelle nous nous sommes opposés conforte l'idée que les décisions prises à Paris, par une élite, sont déconnectées de la réalité des besoins des territoires et conforte cette réalité d'une France coupée en deux.

Nous gardons notre esprit de solidarité à l'exemple de la mise en œuvre des clauses sociales, qui consiste à inciter les employeurs qui bénéficient des commandes publiques départementales à embaucher des personnes au banc du monde du travail ou en situation de handicap. Pour le conseil départemental, à lui seul, c'est 24 opérations affichant des clauses sociales, notamment sur le chantier du Pas de l'Ours. Sur ces 24 opérations, 61 personnes ont eu accès à l'insertion dont 28 bénéficiaires du RSA, 17 demandeurs d'emploi longue durée, 15 jeunes sans qualification et 1 travailleur handicapé.

L'ouverture à Gap, d'un nouvel établissement de l'ADSEA pour l'accueil de 21 personnes en situation de handicap confirme notre engagement social.

La solidarité départementale s'est aussi activée avec l'ouverture récente de la nouvelle route du Pas de l'Ours pour l'accès aux communes du Queyras les plus éloignées.

Bref les élus départementaux, sous l'impulsion du président Jean Marie Bernard, imprégnés de leur territoire, sont aux côtés des haut-alpins pour les accompagner au plus près !

*Ginette Mostachi & Jean Conreaux
Coprésidents du groupe Priorité Hautes-Alpes*

OPPOSITION

Démocrates 05

Nous comprenons la colère et partageons les préoccupations de nos concitoyens, car jamais nous n'accepterons que certains soient laissés au bord de la route. Le peuple français a besoin d'une véritable démocratie participative, d'une justice sociale et de mettre à bas les inégalités abyssales qui existent aujourd'hui.

C'est la raison pour laquelle, lors du vote du budget 2018, les élus du Groupe Démocrates 05 se sont opposés à la décision de la majorité départementale d'augmenter les impôts. Cette augmentation de 25 % de la taxe foncière fait suite à une augmentation de 30 % en 2009. Nous n'acceptons pas cette pression financière sur les citoyens et les entreprises, qui ne peuvent constamment être la variable d'ajustement des finances départementales. Cette baisse du pouvoir d'achat pénalise toute l'économie des Hautes-Alpes.

Dans un contexte social perturbé, nous vous souhaitons nos meilleurs vœux de santé et de bonheur, et de passer de belles et agréables fêtes de fin d'année entourés de ceux qui vous sont chers.

Nous espérons que 2019 apportera plus de sérénité et d'équilibre !

Le groupe Démocrates 05



55 projets
6,7 M€ sur 5 ans

**Les contrats stations,
c'est une aide du Département
pour assurer l'avenir
de la principale industrie
des Hautes-Alpes...**

**... et pour prendre du plaisir
sur nos pistes haut-alpines !**



Hautes-Alpes
le département